



### **Création d'une zone de libre échange entre la Chine et l'Asean**

La Chine et six pays de l'Association des nations du Sud-est asiatique ont créé, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 la zone de libre échange regroupant le plus grand nombre de consommateurs au monde. Ces pays ont en effet supprimé les droits de douanes sur 7000 produits et services, représentant 90% de leurs échanges, sur un marché de 1,9 milliard de consommateurs. Débutées en 2002, les négociations avaient permis, dès 2005, de réduire les droits de douane entre la Chine et l'Asean. L'accord de libre-échange entrera pleinement en vigueur en 2015 puisque, parmi les pays de l'Asean, seuls la Thaïlande, l'Indonésie, Brunei, les Philippines, Singapour et la Malaisie ont ouvert leurs marchés à la Chine en 2010. La Birmanie, le Laos, le Vietnam et le Cambodge bénéficient quant à eux d'une période transitoire de cinq ans. Les signataires prévoient que les échanges dans la région atteignent 200 milliards de dollars en 2010 contre 100 milliards de dollars en 2005.

Bien que les droits de douane appliqués entre les pays signataires soient relativement faibles, la Chine taxant en moyenne les importations de l'Asean à hauteur de 6% et l'Asean les produits chinois de 5%, l'accord devrait néanmoins avoir des effets sensibles sur les échanges de biens manufacturés et agricoles. D'après leurs déclarations, les autorités chinoises espèrent augmenter à la fois leurs exportations de produits manufacturés vers l'Asean, alors qu'elles ralentissent vers le reste du monde en raison de la crise économique, et leurs importations de matières premières. Au niveau agricole, cet accord devrait réduire sensiblement les barrières commerciales existantes. Pour plusieurs analystes la création de cette zone de libre-échange pourrait également valoriser davantage la monnaie chinoise, le yuan, à l'échelle mondiale, alors que la Chine critique depuis quelques années l'hégémonie du dollar dans les échanges internationaux. Quelques jours avant l'entrée en vigueur de l'accord, le vice-ministre du commerce chinois, Zhong Chan, avait déclaré que « *la part des exportations chinoises mondiales passera de 8,86% l'année dernière à 9% cette année* ». D'après ces chiffres, la Chine devance l'Allemagne et se place comme le premier exportateur mondial en 2009.

### **Coton : le Brésil va appliquer des sanctions contre les Etats-Unis**

Le Brésil a été autorisé le 21 décembre 2009 par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à sanctionner les Etats-Unis pour un montant de 829,3 millions de dollars de compensations commerciales dans le conflit juridique qui les divise, depuis 2002, à propos des subventions américaines aux producteurs de coton. L'OMC avait autorisé le Brésil à imposer des rétorsions commerciales aux Etats-Unis le 31 août 2009, après avoir constaté que le gouvernement américain ne s'était pas mis en conformité avec la condamnation de l'organisation qui juge illégale ces subventions. En dépit des différentes annonces des Etats-Unis depuis cette date, sur leur intention de se conformer à la décision de l'OMC, les responsables brésiliens ont soumis à l'OMC une estimation des compensations qu'ils escomptent percevoir grâce à une formule qui leur avait été communiqué en août 2009. Au final, sur les 830 millions de dollars de compensations prévues, le Brésil devrait surtaxer à hauteur de 561 millions de dollars les produits appartenant au secteur industriel alors que le reste visera la propriété intellectuelle et les services. Les responsables brésiliens estiment que les subventions américaines aux producteurs de coton ont atteint un montant global de 13,9 milliards de dollars entre 1999 et 2002.

### **Hausse des prix des matières premières au cours du second semestre 2009**

Dans un rapport paru le 30 décembre 2009, le Fonds monétaire international (FMI) indique que l'indice des prix des matières premières a connu une hausse de 40% depuis février 2009, date à laquelle il avait atteint son point le plus bas après le déclenchement de la crise économique. Le FMI a avoué sa surprise devant ces résultats qui semblent sans précédent dans un contexte de récession. Cette hausse, selon l'institution, s'explique par une anticipation de la reprise économique n'encourageant pas au bradage des stocks ou encore par le sentiment que les plans de relance publics ont écarté les risques économiques. Mais c'est surtout la reprise rapide de la demande des pays émergents, en particulier asiatiques, qui aurait permis ce rebond des prix des matières premières. La hausse des prix des métaux et des produits énergétiques ont particulièrement influencé l'indice global des prix des matières premières alors que les prix des produits agricoles s'étaient montrés plus résistants aux impacts de la crise. Selon le FMI, cette hausse devrait continuer en 2010 avec des taux tendant à converger entre les différentes catégories de matières premières. En début d'année, les hausses des prix devraient être limitées au vu du niveau encore important de stocks de matières premières, mais de nouveaux pics pourraient apparaître à la fin de l'année 2010.

Sources : AFP, Reuters, Les Echos, Le Monde, Le Figaro, FMI.